## SUITE AU DÉCÈS D'UN DE LEURS COLLÈGUES, FAUCHÉ PAR LE TRAIN SKIKDA-CONSTANTINE

# Près de 600 employés d'ALTRO ont entamé une marche

***La société Skikda-ALTRO est sous le choc suite au décès, dimanche dernier aux environs de 17h30, de Ben Merabet Azzedine, 46 ans, travaillant au pôle d'Annaba.***

La victime a été fauchée par le train des voyageurs Skikda-Constantine, alors qu'elle tentait de traverser la voie ferrée en face des 400 logements en cours de construction dans la commune de Hamadi-Krouma, à la sortie de la cité Zeramna.

En signe de solidarité, près de 600 employés, selon les chiffres des manifestants, ont entamé une marche pacifique à partir du siège de la direction, devant laquelle ils observaient, depuis jeudi 14 juillet, une grève d'une durée illimitée, qui a abouti au siège de la wilaya, en passant par la RN44, les allées du 20 Août-1955 et l'avenue Didouche-Mourad.

Reçue par le secrétaire général de la wilaya, la délégation composée de sept personnes accompagnées du secrétaire général de l'UGTA de Skikda, lui a réitéré ses deux principales revendications, à savoir le départ dans l'immédiat du président-directeur général d'ALTRO et l'ouverture des négociations après l'installation d'un syndicat de l'entreprise représentatif et légal des travailleurs.

Pour sa part, selon le porte-parole des travailleurs, Younès Mohammed, le commis de l'Etat a promis une médiation pour le dénouement de cette affaire qui n'a que trop duré, comme il a informé ses hôtes à la suite d'une sollicitation par la wilaya, du déplacement incessamment d'une équipe de médiateurs représentant le ministère des Travaux publics et de la Société générale des participations de l'Etat (SGP).

De retour sur les lieux de la grève, les employés ont lu une oraison funèbre pour honorer la mémoire de Ben Merabet Azzedine, considéré désormais comme un martyr de la profession.

C'est en ces termes que le porte-parole des travailleurs explique la démarche à venir : «Nous allons encore hausser le ton car l'esprit du défunt va nous hanter pour l'éternité. En plus, l'administration est responsable de sa mort, c'est elle qui a pris la décision de supprimer le transport, sinon la victime qui, selon ses plus proches, subissait depuis quelque temps des intimidations de la part de ses responsables, n'aurait pas pris le trajet qui a provoqué sa mort. Ces derniers temps, Ben Merabet Azzedine est devenu trop désabusé, ce qui l'a empêché d'entendre le train qui aura mis fin à ses jours.».

C'est dire que les employés ne vont pas s'arrêter en si bon chemin, la wilaya, dont le chef de l'exécutif préside la commission de la sécurité, doit veiller aux débordements que peuvent provoquer d'éventuelles autres marches.

**Zaïd Zoheir**

## CONSERVATION DES FORÊTS D'EL-TARF

# Les entreprises dénoncent

***C'est un véritable cri de détresse que lancent les chefs d'entreprise de la wilaya d'El-Tarf à travers une doléance qu'ils ont adressée au ministre de l'Agriculture, au wali, au directeur des petites et moyennes entreprises ainsi qu'au directeur général des forêts.***

Photo : DR

Les chefs d'entreprise de catégorie une sont unanimes à dénoncer la marginalisation dont ils sont victimes quant à pouvoir bénéficier de projets au niveau de la direction des forêts. Selon la requête, «les raisons sont multiples et ont trait, entre autres, aux cahiers des charges contraignant qui nous excluent de facto, au monopole exercé par la grande entreprise régionale (ex-Safa) de génie rural qui a réussi à contracter des projets de gré à gré et, de fait, bénéficié de la plus grande part de la cagnotte du programme quinquennal 2010-2014».

«Last but not least, l'entreprise en question, ex-Safa, nous a exclus de la sous-traitance, ce qui nous a mis dans une situation inextricable et actuellement nous nous trouvons incapables de faire face aux frais de la Cnas, des salaires et aux remboursements des crédits contractés auprès des banques. Nous sommes au chômage technique», est-il écrit. Il est indéniable que beaucoup d'entreprises versées dans les travaux forestiers n'ont plus d'espoir et voient l'horizon de leur activité bouché, sachant que la wilaya dispose d'une richesse forestière inestimable qui s'étale sur plus de 167 000 ha, soit 54% de la superficie totale de la wilaya.

Dans la même doléance, les chefs d'entreprise se posent autant de questions «sur l'avenir des travailleurs, techniciens et ingénieurs de leurs entreprises, sur le pourquoi de leur exclusion de la sous-traitance, sur les motifs qui font que c'est toujours les mêmes entreprises qui bénéficient de projets et dont les archives de la Conservation des forêts font foi. Comment faire face au payement des échéanciers bancaires, comment faire pour bénéficier d'attestations de bonne exécution dès lors que nous sommes automatiquement exclus des soumissions et pourquoi nous sommes exclus systématiquement des différents projets alors que nous sommes dotés de toutes les compétences humaines adéquates et les moyens matériels nécessaires ?»

Nos multiples tentatives de joindre le conservateur ont échoué. Quoi qu'il en soit, le secteur des forêts dans la wilaya d'El-Tarf regorge d'immenses richesses qui restent pour le néophyte du domaine du secret d'alcôve. Il suffit d'ouvrir la boîte de Pandore pour découvrir tous les trésors, et les tenants et les aboutissants.

**Daoud Allam**

## SIDI-BEL-ABBÈS

# Les deux voleurs d'un véhicule écroués

Dans la journée de dimanche dernier, le procureur de la République du tribunal de Sidi Bel Abbès a écroué les deux personnes ayant volé un véhicule en plein centre-ville.

La victime se trouvait à bord de son véhicule, une Atos, en plein centre-ville, lorsque les deux malfrats l'ont agressée à l'arme blanche avant de partir au volant de la voiture en emportant aussi 2 500 DA, un portable et des documents.

Aussitôt la plainte déposée, la première Sûreté urbaine s'est lancée à la recherche des deux malfrats qu'elle trouva en état d'ébriété au volant du véhicule volé, pas loin de la nouvelle gare routière de la ville. Arrêtés, les deux malfaiteurs, âgés de 19 et 20 ans, ont été déférés devant le procureur, alors que le véhicule a été récupéré et remis à son propriétaire.

**A. M.**

## MISE AU POINT

Usant du droit de réponse, et suite à la parution de votre article intitulé «Les transporteurs haussent le ton» le 21 juillet 2011, la direction de la nouvelle gare routière de Bouira tient à éclaircir certains points :

- Concernant les taux de 4 à 9% exigés par la convention, Sogral précise que les transporteurs s'en affranchissent depuis toujours dans les autres gares d'Algérie.

- Sogral tient également à préciser qu'outre le pourcentage sur la recette et les droits de stationnement, aucune autre charge ne figure dans la convention.

Par ailleurs, les 10 DA de frais d'accès que paient les usagers servent à garantir un bien-être et une qualité de service autant pour les clients que pour nos partenaires transporteurs.

## LOGEMENTS SOCIAUX À SÉTIF...

# Plus de 1 300 recours à El-Eulma

Après l'affichage des noms des bénéficiaires de logements sociaux et les émeutes qui ont suivi, notamment la mise à sac des bureaux du chef de daïra, plus de 1 300 recours ont été introduits pour diverses raisons, dont celle concernant les derniers arrivés et qui ont été les premiers servis.

Quoi dire à un citoyen ayant déposé son dossier depuis plus de 10 ans et qui se voit écarter au profit d'un demandeur de l'année 2010 ? Surtout que les membres de la commission y compris les délégués de quartiers (non reconnus par les citoyens) ont tous bénéficié d'un logement en plus de leurs parents ou proches, ainsi que des élus locaux (APC et APN) qui ont vu leurs proches en bénéficier. D'autre part, la commission a introduit d'autres critères d'exclusion, à savoir ceux qui ont bénéficié d'un lot de terrain à bâtir ou d'un logement (social ou LSP), et l'introduction du certificat négatif concernant surtout des terres agricoles situées en dehors de la zone urbaine pour écarter de malheureux prétendants qui attendent depuis plus de 10 ans pour certains. La commission de recours de la wilaya devait analyser tous ces dysfonctionnements et rétablir certains dans leur droit légitime à un logement social.

**Mostefa Djafar**

## ... ET À MILA

# La commission de recours à pied d'œuvre

Conformément aux instructions du wali, président de la commission de recours de wilaya, il a été mis sur pied 15 sous-commissions, composée chacune de 3 membres, appelées à sillonner les 23 communes concernées par l'attribution/recours de logements sociaux locatifs.

En effet, à la fin du mois de juin passé, il a été attribué au niveau de la wilaya de Mila, 3 006 logements répartis sur 23 communes. Cette opération n'a pas fait que des heureux, puisque beaucoup de mécontents se sont manifestés, souvent d'une manière violente. Ainsi, 6 000 recours ont été introduits et vont faire l'objet de visites inopinées par les sous-commissions installées à cet effet, qui éplucheront, jusqu'à la fin du mois d'août prochain, tous les dossiers et rendront compte à la commission de recours, qui se penchera à son tour sur tous les cas de figure avant de trancher sur les listes définitives des bénéficiaires.

**A. M'haïmoud**

## MOSTAGANEM

# Un enfant écrasé par un tracteur

Un jeune garçon de 5 ans a trouvé la mort, samedi en fin de journée, écrasé par un tracteur près d'Ouled Boughalem, à quelques encablures de la daïra d'Achaâcha. D'après les premières informations recueillies auprès des habitants de cette localité, la victime traversait la chaussée sans se rendre compte du passage du tracteur. Le malheureux est mort sur le coup.

Le corps a été transporté par le Samu à la morgue de l'hôpital de Sidi-Ali et la gendarmerie a ouvert une enquête.

**A. B.**